

**« BGI BELAID GROUP INVEST »**

Société à responsabilité limitée au capital social de €3.500

Siège social : Haut Villata – Ferrulajolo – 8 Sainte-Lucie de Porto Vecchio – Zonza – 22144 Sainte-Lucie de  
Porto Vecchio  
844 327 544 RCS Ajaccio  
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ORDINAIRE DU 31 MARS 2026**

« [...] »

**PREMIÈRE RÉOLUTION**

*(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 30 septembre 2025 – Quitus au Gérant)*

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Gérant et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2025, approuve les comptes tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par une perte de (€187.164,66).

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

[...]

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

*(Affectation du résultat – Distribution de dividende)*

L'assemblée générale, après pris connaissance du rapport de gestion du Gérant, décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à la somme de (€187.164,66) de la manière suivante :

- Au poste « Autres réserves » pour le tout, soit.....(€187.164,66)

En conséquence, le poste « Autres réserves » est porté de €1.994.376,73<sup>1</sup> à €1.807.212,07.

[...]

**CINQUIÈME RÉOLUTION**

*(Expiration du mandat du Commissaire aux comptes titulaire en fonction et décision à prendre à cet effet)*

L'assemblée générale, après pris connaissance du rapport de gestion du Gérant, constate que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Thierry CHABREDIER, vient à expiration à l'issue de la présente assemblée générale, décide de ne pas renouveler ledit mandat.

Ainsi, l'assemblée générale prend acte qu'à l'issue de la présente assemblée, la Société n'est plus pourvue d'un Commissaire aux comptes titulaire.

---

<sup>1</sup> À l'issue de l'assemblée générale ordinaire en date du 31 mars 2025 ayant approuvé les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2024, le montant du poste « Autres réserves » après affectation du résultat s'élevait à €3.080.041,39. À la suite d'une réduction de capital non motivée par des pertes, décidée par une assemblée générale extraordinaire du 8 juillet 2025 et constatée par décisions du gérant en date du 1<sup>er</sup> septembre 2025, le montant de la réduction a été imputé sur le poste « Autres Réserves ».

## **SIXIÈME RÉOLUTION**

*(Expiration du mandat du Commissaire aux comptes suppléant en fonction et décision à prendre à cet effet)*

L'assemblée générale, après pris connaissance du rapport de gestion du Gérant, constate que le mandat de Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Thierry DUBUT, vient à expiration à l'issue de la présente assemblée générale, décide de ne pas renouveler ledit mandat.

Ainsi, l'assemblée générale prend acte qu'à l'issue de la présente assemblée, la Société n'est plus pourvue d'un Commissaire aux comptes suppléant.

## **SEPTIÈME RÉOLUTION**

*(Pouvoirs)*

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes aux fins d'accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi et les règlements.

[...] »

**Le soussigné déclare expressément accepter la signature des présentes, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par l'intermédiaire du prestataire de services de signature électronique YouSign, qui assurera la sécurité et l'intégrité des copies numériques de la présente conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.**

**Le soussigné se déclare parfaitement informé de cette technologie, de ses conditions d'utilisation et des dispositions légales et réglementaires applicables au procédé de signature électronique et, par conséquent, renonce à titre définitif et irrévocable à se prévaloir à quelque titre que ce soit de tout défaut (i) d'information relativement au procédé de signature électronique utilisé, et/ou (ii) de fiabilité dudit procédé de signature électronique, et/ou (iii) de preuve de son intention de signer les présentes.**

---

**Monsieur Sébastien Belaïd**  
Gérant